

- 5) That the Committee regularly devote a portion of its monthly hearings to other environmental issues, as the Committee deems fit, in addition to its hearings in relation to sustainable development.
- 6) That the Chairman, with the assistance of Committee staff, be authorized to conduct research for an environmental audit of Parliament Hill.
- 7) That the Chairman, with the assistance of Committee staff, be authorized to conduct background research in order to develop a program that would promote public awareness, encourage education initiatives and develop policy alternatives and pilot projects, with regard to the environment.

It was agreed,—That Clause 4 be amended by striking out all the words after the word “development” and substituting the following therefor:

“and ways and means of reversing climate warming trends in Canada.”

It was agreed,—That Clause 6 be amended by striking it out and substituting the following therefor:

“That the Committee request that the Speaker provide an environmental assessment of Parliament Hill and present an action plan to the Committee by September 15, 1989.”

It was agreed,—That in relation to the amended clause 6 regarding the environmental assessment of Parliament Hill, the Sub-Committee on Agenda and Procedure meet with the Speaker at the earliest date to discuss the process of enacting such an assessment.

It was agreed,—That Clause 7 be amended by striking out the words “Committee staff” and substituting the following therefor:

“the Sub-Committee on Agenda and Procedure”.

It was agreed,—That Clause 7 be further amended by adding the following words:

“, and including an examination of the environmental education and advocacy program of Environment Canada”.

On motion of Marlene Catterall, it was agreed,—That the Third Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be adopted, as amended.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Janice Hilchie  
Clerk of the Committee

- 5) Que le Comité consacre régulièrement une partie de ses audiences mensuelles à d'autres questions ayant trait à la protection de l'environnement, selon ce qu'il juge approprié, en plus des audiences qu'il tiendra sur le développement durable.
- 6) Que le président soit autorisé, avec la collaboration du personnel du Comité, à effectuer une étude en vue d'une évaluation environnementale de la colline du Parlement.
- 7) Que le président soit autorisé à effectuer, avec la collaboration du personnel du Comité, un étude visant à mettre sur pied un programme qui permettra de sensibiliser le public, d'encourager les initiatives en matière d'éducation et d'élaborer des solutions de rechange et des projets pilotes, et ce, dans le domaine de l'environnement.

Il est convenu,—Que l'article 4 soit modifié en retranchant tout ce qui suit après le mot «durable» et en les remplaçant par ce qui suit:

«et qu'il examine différents moyens d'enrayer le réchauffement progressif du climat au Canada.»

Il est convenu,—Que l'article 6 soit modifié en le remplaçant par ce qui suit:

«Que le Comité demande au Président de la Chambre d'effectuer une évaluation environnementale de la Colline du Parlement et de présenter un plan d'action au Comité le 15 septembre 1989.»

Il est convenu,—Qu'en ce qui concerne l'évaluation environnementale de la Colline du Parlement prévue au nouvel article 6, le Sous-comité du programme et de la procédure s'entretienne avec le Président le plus tôt possible pour discuter des modalités de cette évaluation.

Il est convenu,—Que l'article 7 soit modifié en remplaçant les mots «du personnel du Comité» par ce qui suit:

«du Sous-comité du programme et de la procédure».

Il est convenu,—Que l'article 7 soit de nouveau modifié en ajoutant les mots suivants:

«, et à examiner le programme d'éducation et de promotion en matière d'environnement du Ministère de l'environnement».

Sur motion de Marlene Catterall, il est convenu,—Que le Troisième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, modifié, soit adopté.

À 17h45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité  
Janice Hilchie